

DESIREUX D'OUVRIR UN COMMERCE SUR ARLON QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous êtes futur commerçant sur la commune d'Arlon ?
Félicitations et bienvenue !

Avez-vous bien entrepris toutes les démarches préalables à l'ouverture d'un commerce ?
Attention, certaines procédures peuvent prendre plusieurs semaines.
Assurez-vous d'avoir réuni les documents suivants :

1. Rapport de la visite des pompiers (SRI)

- ◆ Obtenir un avis de prévention (conseils et renseignements)

✚ Demande à introduire par mail à la zone de secours

☎ 061/22.85.88

✉ bzp.zslux@gmail.com

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 zslux.be/avis.html

- ◆ Obtenir un rapport de prévention (rédigé dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme, d'autorisations d'exploitation, d'attestations de sécurité incendie, etc)

✚ Demande à introduire avec le formulaire requis auprès de Claire Ducamp (Secrétaire du Bourgmestre – Ville d'Arlon)

☎ 063/24.56.03

✉ secretariat.bourgmestre@arlon.be

✅ Contrôles effectués par les pompiers :

- ✓ Installation électrique et gaz
- ✓ Présence d'extincteurs
- ✓ Pictogrammes de sortie de secours
- ✓ Éclairage de secours
- ✓ Assurance incendie
- ✓ Etc

🔔 Vous devrez fournir un rapport de conformité pour l'installation électrique et gaz (Vinçotte, BTV, Socotec, etc)

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 zslux.be/avis.html

2. Permis d'enseigne et/ou vitrophanie

✦ Demande à introduire au Service Urbanisme (Ville d'Arlon)

☎ 063/24.56.07

✉ urbanisme@arlon.be

Plus d'informations sur le lien suivant (règlement communal d'urbanisme sur les enseignes et dispositifs de publicité) :

🌐 www.arlon.be/ma-commune/services-communaux/urbanisme/reglements

3. Permis de patente pour la vente d'alcool

✦ Demande à introduire à Myriam Crousse (Service Patente - Ville d'Arlon)

☎ 063/24.56.59

✉ myriam.crousse@arlon.be

4. Déclaration environnementale de classe 3

✦ Demande à introduire à André Valet (Service Secrétariat - Ville d'Arlon) pour les friteuses, restaurant de 100 places et plus, climatisation, citerne à mazout ou à gaz propane, débit de boisson avec musique amplifiée, etc

☎ 063/24.56.29

✉ andre.valet@arlon.be

5. Permis de terrasse et/ou une autorisation d'occupation du domaine public

✦ Demande à introduire à Aurélie Pinsch (Placière - Ville d'Arlon) et Ludovic Dubreucq (Placier - Ville d'Arlon)

☎ 063/24.56.21

✉ aurelie.pinsch@arlon.be

✉ ludovic.dubreucq@arlon.be

6. Rapport de l'ASFCA pour la vente de consommables

✦ Demande à introduire à l'AFSCA Luxembourg/Namur

☎ 061/21.00.60

✉ info.jun@afsca.be

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 <https://favv-afsca.be/fr>

7. Plan d'évacuation des déchets : cartons, sachets, déchets alimentaires, bouteilles, etc

✦ Demande à introduire à Francis Descamps (Agent Constatateur - Ville d'Arlon)

☎ 063/67.00.38

✉ francis.descamps@arlon.be

8. Affichage visible, en vitrine, de vos heures d'ouverture

9. Unisono (Sabam SC)

✦ Demande à introduire à Unisono (plateforme qui régleme la diffusion de musique dans les espaces publiques)

☎ 02/286.82.11

✉ info@unisono.be

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 <https://www.unisono.be/fr>

10. Organisation d'événements - Coordination PLANU (planification d'urgence)

✦ Dossier de sécurité à introduire à Ludovic Dubreucq (Coordinateur PLANU - Ville d'Arlon) au minimum 60 jours avant l'événement que vous souhaitez organiser

☎ 063/24.56.21

✉ planu@arlon.be

Enfin, nous vous invitons :

- ✓ A écrire au Collège communal afin présenter votre nouvelle activité et vous renseigner sur les obligations en vigueur sur la commune (administration@arlon.be)
- ✓ Si vous n'êtes accompagné d'un expert-comptable, n'hésitez pas à vous faire accompagner et conseillé par la Chambre de Commerces et Industries, l'UCM ou, si vous êtes demandeur d'emploi, par une couveuse d'entreprise (Créa-Job ou Challenge) afin de conceptualiser au mieux votre projet et d'établir, avec eux, votre Business plan afin d'assurer la pérennité de votre projet
- ✓ A prendre conseil et à vous faire connaître auprès de l'asbl Arlon Centre-Ville
- ✓ A vous affilier à l'Association des Commerces et Industries d'Arlon (ACIA)

DESIREUX D'OUVRIR UN COMMERCE SUR ARLON


6 PARTENAIRES A VOTRE SERVICE

ASBL ARLON CENTRE-VILLE


L'asbl Arlon Centre-Ville, plus communément appelée Gestion Centre-Ville (GCV), a pour mission de développer et gérer durablement son centre-ville ; mission garantie par un partenariat public-privé équilibré. Maîtrisant les forces et faiblesses de son centre, les menaces et opportunités qui se présentent à elle, la GCV est à même de :

- Conseiller et accompagner le porteur de projet dans son positionnement sectoriel et géographique ainsi que dans la prospection d'une cellule commerciale ;
- Mettre en réseau le porteur de projet auprès des différents acteurs public et privés locaux ;
- Renseigner le porteur de projet sur le contexte socio-économique du centre-ville via l'outil de gestion statistique alimenté par un ensemble de données micro-économiques relatives au centre-ville (flux piétons, enquêtes, relevés commerciaux et parkings, etc) ;
- Accompagner le porteur de projet dans ses démarches d'obtention des différentes primes allouées à l'installation de nouveaux commerces, ainsi que ses démarches administratives liées à l'ouverture d'un commerce en centre-ville.

✦ Prendre contact avec Marielle Flammang (Directrice)


 063/24.56.66

✦ Prendre contact avec Christine Bosseler (Coordinatrice) pour l'accompagnement de porteurs de projets

 063/24.56.91


 gcv@arlon.be

✦ Prendre contact avec Florian Soloviev (Chargé de projets) pour des renseignements sur la prime communale

 063/24.56.85

 prime.commerces@arlon.be

Adresse :

 Asbl Arlon Centre-Ville, rue Paul Reuter 8, 6700 Arlon

Plus d'informations sur le lien suivant :

 www.arloncentreville.be

ACIA

Fondée en 1930, l'Association Commerciale et Industrielle d'Arlon a pour mission de promouvoir le commerce arlonais. Elle organise de nombreuses animations réparties sur l'année dont une grande braderie d'été, des actions commerciales thématiques et saisonnières, Saint Nicolas, etc. Chaque année, le Salon Provincial du Bâtiment est aussi mis sur pied par l'ACIA, salon qui regroupe plus de 50 exposants et draine quelques 3500 visiteurs.

→ Le premier rôle de l'ACIA est de défendre et soutenir ses adhérents et de les représenter auprès des autres institutions, et ce, dans tous les domaines.

✦ Prendre contact avec Catherine Arnold (Présidente)

☎ 0496/87.82.15

✦ Prendre contact avec Nathalie Dandois (Secrétaire)

☎ 063/22.47.97

☎ 0493/55.12.91

✉ secretariat@acia.be

✉ nathalie.acia@gmail.com

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 <https://www.acia.be/>

CHALLENGE

Challenge (couveuse d'entreprise pour demandeurs d'emploi) propose une aide et un accompagnement à la création d'entreprise personnalisés. Ce que Challenge peut vous apporter :

- Un accompagnement pour le développement de votre activité d'indépendant ;
- L'expertise de professionnels de la création d'entreprise ;
- La confrontation de vos choix et idées à l'avis d'experts, afin d'être rassuré ou réorienté ;
- La structuration de votre démarche pour développer une activité durablement et accéder à des aides ;
- Un réseau d'entrepreneurs, d'experts et de professionnels de Challenge ;
- Le lancement de votre activité en limitant votre exposition aux risques.

✦ Prendre contact avec Elodie Burnotte (Conseillère)

☎ 061/28.75.41

✉ e.burnotte@challenge-entreprendre.be

✉ info@challenge-entreprendre.be

📍 Permanences sur Arlon sur rendez-vous

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 <https://www.challenge-entreprendre.be>

CREA-JOB

Créa-Job (couveuse d'entreprise pour demandeurs d'emploi) est une ASBL qui a pour mission de favoriser l'insertion socioprofessionnelle en accompagnant les personnes qui souhaitent créer leur activité d'indépendant à titre principal.

- ➔ L'accompagnement : l'équipe de Créa-Job met son expertise à disposition du futur entrepreneur. A travers des entretiens individuels, l'accompagnateur écoute, soutient et donne des conseils personnalisés sur tous les thèmes de la création d'entreprise. L'objectif est de faire avancer le porteur de projet vers l'autonomie ;
- ➔ La sécurité : créer sa propre entreprise engendre des risques importants... C'est pourquoi Créa-Job met à disposition des outils efficaces qui réduisent effectivement ces risques. Le rôle central consacré à la préparation du projet d'entreprise permet d'éviter de nombreux écueils. Tester le projet au sein de la couveuse d'entreprise agit comme un tremplin au lancement de l'activité en limitant le risque financier. Le futur entrepreneur peut ainsi développer son projet avec un maximum de confiance ;
- ➔ La création d'activité : Créa-Job soutient le porteur de projet de A à Z vers l'autonomie et vers la création d'une entreprise rentable et pérenne. Et ce, dans différents cas de figure : création d'une nouvelle entreprise, reprise d'une activité existante, en tant qu'indépendant, personne physique ou en société.

✦ Prendre contact avec Geneviève Zauwen (Assistante administrative)

☎ 084/46.83.80

✉ genevieve.zauwen@creajob.be

📍 Rendez-vous en distanciel via appel vidéo

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 <https://creajob.be>

AKT-CCILB

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg Belge est un organisme de services aux entreprises offrant une palette d'actions et de compétences au service de l'entrepreneuriat :

- Du conseil et de l'accompagnement ;
- De l'aide technique et concrète ;
- De l'information économique au sens large ;
- De la mise en réseau ;
- De la veille « réglementaire » et d'opportunités ;
- De la conception et du suivi de projets ponctuels et/ou récurrents.

✦ Prendre contact avec Sébastien Wagelmans (Conseiller)

☎ 0499/75.14.68

✉ sebastien.wagelmans@akt-ccilb.be

📍 Permanences sur Arlon sur rendez-vous

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 <https://akt-ccilb.be/>

UCM

L'Union des Classes Moyennes est la principale organisation patronale francophone engagée dans la défense des indépendants et des chefs d'entreprises. L'UCM propose aux PME une gamme diversifiée de services.

Le service de développement économique appelé communément le DEVECO a la mission d'accompagner les porteurs de projets et indépendants dans la création d'entreprise ou la croissance. Ceci peut prendre différentes formes tel que :

- Elaboration de plan financier ;
- Accompagnement en communication ;
- Analyse de l'aspect juridique ;
- Structuration du projet ;
- Etude de marché ;
- Accompagnement aux aspects environnementaux ;
- Accompagnement aux aspects alimentaires.

✦ Prendre contact avec Valentin Bossart (Conseiller)

☎ 061/23.07.23

✉ valentin.bossart@ucm.be

📍 Rendez-vous en distanciel via appel vidéo

Plus d'informations sur le lien suivant :

🌐 www.ucm.be